



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION
POUR LES ÉLUS



Gestion du budget et des finances locales



Durée

1 jour - 7 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 12 participants
maximum



Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1750 €

Maîtriser les finances locales est essentiel pour piloter l'action publique avec rigueur, anticiper les choix stratégiques et assurer l'équilibre budgétaire de la collectivité. Pour les élus, comprendre les mécanismes budgétaires, les sources de financement, les contraintes réglementaires et les marges de manœuvre permet de prendre des décisions éclairées et responsables. Cette formation offre les clés pour lire, construire et suivre un budget local, en lien étroit avec les objectifs politiques et les réalités du territoire.

Objectifs

- Maîtriser les procédures d'élaboration et de construction d'un budget de collectivité
- Appréhender la notion de prise de décisions dans un contexte budgétaire

Contenu de la formation

- Rappel du contexte et de quelques définitions + importance de la strate démographique + nouvelle nomenclature comptable (référentiel M57)
- La procédure d'élaboration du budget (les différents documents budgétaires, le temps budgétaire, les principes budgétaires, le contrôle sur les finances locales)
- La construction du budget (les différents acteurs à mobiliser, les différentes étapes, les informations nécessaires, le schéma d'équilibre budgétaire, les impôts locaux, les dotations et participations)
- La prise de décisions (les marges de manœuvre de la collectivité et les leviers possibles : fiscalité et emprunt)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- Mises en application, cas pratiques

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Intervenante

Solange LANVIN

Formatrice indépendante.

Expérience de plus de 30 ans en qualité de fonctionnaire territoriale (DGS, RH, Paie).

Financement

Droit individuel à la formation des élus (DIFE)

OU

Budget formation de la collectivité

Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique 

2. Créer son compte élu 

3. Contacter la FCU Artois 

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collectivité

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr